

# Fédération Départementale des AFP de Savoie



Bureau – 04 mai 2023

## Ordre du jour :

1. Formation
2. Comptes 2022 et budget prévisionnel 2023
3. Lettre FDAFP
4. Signalétique pastorale
5. Questions diverses

- Monique BASSI-LEGER – AFP de Celliers (Pdte) - AC
- Gilles VIVET – AFP de Montfort (Vice Pdt) - AC
- Cendrine LAPLANCHE- DDT - ASS
- Jérôme DUPRAZ- CD73
- Audrey ALLUIN (SEA73)
- Sébastien MAILLAND-ROSSET (SEA73) - excusé

Repas

-> CA à 14h



# 1. Formation

## ○ Formation informatique

-> mise en ligne sur le site internet + envoi mail à tous.

-> réalisation une permanence ½ journées aux présidents qui le souhaitent le 25 avril dernier : étaient présents Suzanne C. et Florian GAYET (AFP de Montmagny)

## ○ Prochaines formations ?

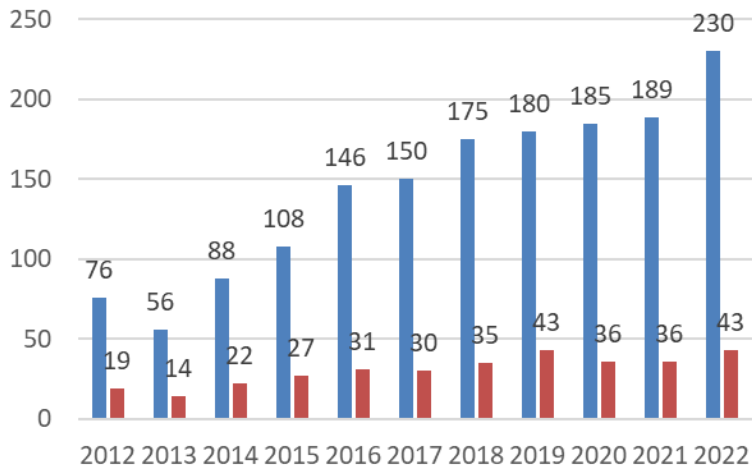
Bureau 19/01/23 :

1. Organiser une formation à destination des nouveaux élus des AFP (format une demi-journée ou en soirée). Réflexion : création d'un blog privé de partage d'expériences entre AFP ? = **automne, format échanges avec moment convivial, dans les vallées + étendre aux territoires avec AFP en projet**
2. Fiche de synthèse sur les travaux pastoraux et la nouvelle mesure FEADER = lettre de la FDAFP
3. Dialogue territorial : échanger avec David Chabanol pour avoir son ressenti et identifier ce que l'on pourrait monter pour les AFP (avec Jérôme – à prévoir en juin), en fonction retour en CA/bureau. Projet plutôt 2024

Décision :  
Garder la même orientation



## 2. Comptes 2022



■ Montant des adhésions X10€

■ Nbr d'adhésions

Communes
Commune de Beaufort
Commune de Bourg Saint Maurice
Commune de Doucy
Commune de Modane
Commune de Montsapey
Commune de Saint Marcel
Commune de Saint Alban des Villards
Commune de Montendry
Commune de saint Michel de Maurienne
Commune de La Léchère

Com Com
CC Vallée d'Aigueblanche
CC Cœur de Maurienne
CC Cœur de Tarentaise
CC Cœur de Savoie
CA Grand Chambéry
CA Arlysère

AFP
AFP de Celliers
AFP du Cormet de Roselend
AFP de Montendry
AFP de Naves
AFP de Valmeinier
AFP des alpages du chatel
AFP de Villarodin Bourget
AFP du Crey Rond
AFP des Bourguignons
AFP des Hauts d'Ugine
AFP Le Landar
AFP de Montfort
AFP de Montricher Albanne
AFP de Montmagny
AFP du Cuchet
AFP de Fontaine Bourreau
AFP des câbles d'Hermillon
AFP de Villargondran
AFP de l'Adret et des Blâches
AFP du Lavoir
AFP du Replat
AFP de Pinais Plan Praz
AFP de Cevins
AFP des Col de Bornette et du Golet
AFP du Thyl
AFP de Fontanette
AFP de Montvernier

Adhésion	2018	2019	2020	2021	2022	total	% adhésion
AFP	21	23	22	20	27	42	64
Commune	12	17	11	13	10	13	46
Com Com	3	3	2	3	6	36	28
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>43</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>43</b>		



## 2. Comptes 2022

Bilan 2022		Charges 2022		Produits 2022	
	Objet	Actions	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et (bi-) départemental	Participation à la CDESI, participation aux copils PPT, bureau et CA SEA, salon des Maires, TPBR, CDOA.	1 221,14 €	Cotisations 2022	2 305,00 €
		Promouvoir les AFP sur les territoires : Participation aux phases d'émergence des AFP (réunion de travail ou publique)	62,70 €		
Axe 2 : Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement	Base de données AFP	Numérisation des périmètres d'AFP	0,00 €		
	Relation aux collectivités	Communication auprès des collectivités	0,00 €		
		Conventions avec les intervenants	0,00 €		
Axe 3 : Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions	Rencontres annuelles	Intervenant / prestation	343,44 €		
	Formation des membres de la FDAFP	Intervenant/prestation	1 231,20 €		
<b>Fonctionnement institutionnel</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Assurance banque (parts sociales et frais de compte)		60,00 €		
	Assurance FDAFP		109,70 €		
	Fournitures et frais réception		265,00 €		
	Remboursement de frais membres CA et AG		943,29 €		
	<b>TOTAL</b>		<b>4 236,47 €</b>		<b>2 305,00 €</b>

Modifications à prendre en compte pour l'AG

### 3. Budget prévisionnel 2023

Budget prévisionnel 2022		Dépenses		Recettes	
	Objet	Actions	Montant	Objet	Montant
<b>Actions FDAFP</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP.	Inscrire la FDAFP et les AFP dans le paysage institutionnel territorial et (bi-) départemental	Participation à la CDESI, participation aux copils PPT, bureau et CA SEA, salon des Maires, TPBR, CDOA, TELT	1 200,00 €	Cotisations 2022	2 300,00 €
		Promouvoir les AFP sur les territoires : Participation aux phases d'émergence des AFP (réunion de travail ou publique)	250,00 €		
Axe 2 : Moderniser et soutenir les AFP pour tendre vers le bon fonctionnement	Base de données AFP	Numérisation des périmètres d'AFP		Report exercice précédent	3 194,90 €
	Gestion foncière	Convention apiculteurs	475,20 €		
Axe 3 : Apporter une aide concrète et efficace aux AFP et pérenniser leurs actions	Rencontres annuelles	Intervenant / prestataire	500,00 €		
	Lettre de la FDAFP	Envoi de la lettre de formation	150,00 €		
	Rencontres individuelles des AFP	Appui technique des membres dans leur fonctionnement	200,00 €		
	Formation des membres	Intervenant/prestataire	1 500,00 €		
<b>Fonctionnement institutionnel</b>					
Axe 1 : Représenter, promouvoir les AFP au niveau des départements de la région et des interlocuteurs Nationaux et Européens en s'appuyant sur la FDAFP. / fonctionnement		Frais de banque (parts sociales et frais de compte)	60,00 €		
		Assurance FDAFP	109,70 €		
		Fournitures et frais réception	150,00 €		
		Remboursement de frais membres CA	200,00 €		

Modifications à prendre en compte pour l'AG

Point d'avancement

Contributions attendues

Calendrier :  
retour des contributions avant le 12 mai,  
relecture avant le 29 mai  
finalisation pour l'AG

*Reconquête pastorale : Gilles – reçu*  
*TIC et brachypode : Monique – reçu*  
*10 ans de la FDAFP : Monique – à venir*  
*Infos nouvelles AFP : Cathy - reçu*  
  
*Edito ?*

Impression à prévoir pour envoi avec appel à cotisation auprès des collectivités



## 5. Signalétique pastorale

### Rappel du projet :

<https://mogoma.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=513285b5499c4646bc7ef6d2328ef17d>

ID : SEA\_Pastoralisme\_73  
Mdp : Pastoralisme\_73

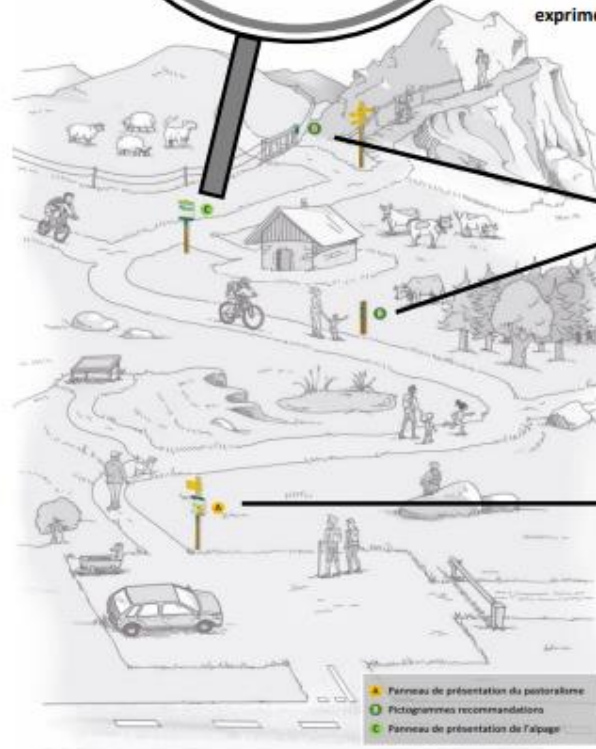
Vous voulez valoriser votre alpage et votre travail auprès du grand public ?

Le Département de la Savoie et la SEA 73 vous proposent des panneaux de signalétique à placer sur votre alpage.

- ⇒ 1 dispositif pour l'ensemble du département
- ⇒ Panneaux et visserie financés par le Département
- ⇒ 3 types de panneaux dont l'un est personnalisable et spécifique de votre alpage



Au cœur de l'alpage : des informations sur l'alpage et sur votre métier (surface de l'alpage, race(s) des animaux, nom du gestionnaire, type de produits, mode de conduite...) avec des données chiffrées et un encart dans lequel vous pouvez vous exprimer librement. Le panneau est à personnaliser par vos soins avec l'aide de la SEA73)



Sur l'itinéraire : des recommandations liées à l'alpage (parmi une liste de 10-15 recommandations), à choisir par vos soins.



Au parking : informations générales sur le pastoralisme.

## 5. Signalétique pastorale

### Comment reboucler avec les AFP ?

#### Eté :

- Envoyer une carte à chaque AFP avec les panneaux déjà commandés ou en place (carte pdf par mail)
- Rappeler le rôle des présidents d'AFP et des CC dans le projet
- Demander un retour sur des besoins éventuels en panneaux (soit par écrit en localisant sur la carte pdf soit via la plateforme)
- Diffuser auprès des éleveurs l'information concernant les panneaux personnalisés (flyer)
- À faire en lien avec Estelle

#### A part, interroger sur les panneaux AFP :

- Panneaux en place sur l'AFP (avec localisation si possible)
- Besoins en panneaux AFP (anticiper un futur projet pour 2024) - à retravailler

#### Automne pour projet 2024





## 6. Questions diverses

### **Réunion DDT / FDAFP avec les services de la Préfecture 02/05/2023 :**

Actuellement délibérations envoyées en sous-pref et après se perdent entre Préfecture et DDT. Donc pas de retour de délib tamponnées.

= tout gérer en DDT ? Personne référente : Cathy. En discussion en interne DDT.

AFP envoie deux exemplaires papiers avec une enveloppe retour avec adresse correspondante (ou bordereau avec adresse de retour), auprès de la DDT.

Autre possibilité : télétransmission mais il faut un logiciel et un certificat de transmission par personne, payant, à avoir par AFP. = à creuser

Faire une note de service aux DGS des communes et aux présidents pour donner la nouvelle démarche.

### **Lien trésorerie :**

Réflexion sur une centralisation sur une seule trésorerie avec une personne référente formée sur les AFP.

Signature compte de gestion électronique ?



### Comment accompagner les AFP sur la question du multi-usage principalement en DS ?

- Construire un argumentaire pour les présidents d'AFP avec tous les points de vigilance (voir avec DDT/SEA).
  - Point réglementaire :
    - Utilisation chemins existants
    - Création de nouvelles pistes
- Lien avec stagiaire PNR MB événements sportifs.
- Lien avec formation dialogue territorial.



# Fédération Départementale des AFP de Savoie



Conseil d'Administration - 04 mai 2023

## Ordre du jour :

1. Point création d'AFP et AFP en émergence
2. Formation de la FDAFP
3. Contrats apiculteurs
4. Numérisation des AFP
5. Assemblée Générale
6. Questions diverses et actualités locales

Des points à ajouter  
à l'ODJ ?

- Monique BASSI-LEGER – AFP de Celliers (Pdte) - AC
- Gilles VIVET – AFP de Montfort (Vice Pdt) - AC
- Daniel THEVENON – AFP de Fontaine Bourreau - AC
- Suzanne CUGNOLO – AFP des Bourguignons-AC
- André BLANC-GONNET (AFP du Cornet) - AC
- Jean-Luc BERTHALAY (AFP des Col du Golet et de Bornette – Bellecombe en Bauges) - MR
- Jacques RAVOIRE (AFP des Haut d'Ugine) –AC
- Daniel COSTERG (AFP de la Fontanette) –AC - excusé
- Jacqueline SCHENKL –maire de Montendry –ASS -
- Gilbert GUIGUE - CD73 -ASS
- Emmanuel HUGUET– Pdt de la SEA (Excusé) - ASS
- Cédric LABORET – CASMB (Excusé) - ASS
- Cendrine LAPLANCHE- DDT - ASS (Excusée)
- Cathy CANNESSON – DDT - ASS
- Membre Associé Comcom - siège vacant - ASS**
- Jérôme DUPRAZ- CD73
- Sébastien MAILLAND-ROSSET (SEA73) Excusé
- Audrey ALLUIN (SEA73)
- PORTE Rosanne (CASMB)

# 1. Point sur les créations d'AFP et AFP en émergence

## 1. Deux nouvelles AFP : Avrieux et La Gittaz

Rencontre à venir (5 juin) avec Avrieux pour les accompagner sur le lancement.

**3. St Alban des Hurtières** : première réunion d'information en mars (17/03) auprès des propriétaires.  
Première réunion avec le groupe de travail mi-mai.

## 4. Emergence :

Premiers échanges avec : **Montagny, Villarembert, Challes les Eaux, Aiton, Notre Dame du Pré et Saint Marcel** : demande commune de Notre Dame du Pré, propriétés du NDP de la commune de Saint Marcel.

Récemment :

**aux Allues (Méribel)** : groupe de propriétaire intéressé.

**Valloire (extension AFP du Crey Rond)** :

**Les Belleville – Villarlurin**

5. Relance : **AFP du Cuchet** (Saint Etienne de Cuines), **AFP de Montsapey**



## 2. Formation

### ○ Formation informatique

-> mise en ligne sur le site internet + envoi mail à tous.

-> réalisation une permanence ½ journées aux présidents qui le souhaitent le 25 avril dernier : étaient présents Suzanne C. et Florian GAYET (AFP de Montmagny)

### ○ Prochaines formations ?

Bureau 19/01/23 :

1. Organiser une formation à destination des nouveaux élus des AFP (format une demi-journée ou en soirée). Réflexion : création d'un blog privé de partage d'expériences entre AFP ? = **automne, format échanges avec moment convivial, dans les vallées + étendre aux territoires avec AFP en projet**
2. Fiche de synthèse sur les travaux pastoraux et la nouvelle mesure FEADER = lettre de la FDAFP
3. Dialogue territorial : échanger avec David Chabanol pour avoir son ressenti et identifier ce que l'on pourrait monter pour les AFP (avec Jérôme – à prévoir en juin), en fonction retour en CA/bureau. Projet plutôt 2024

Décision :

Fiche technique à MAJ sur la TFNB et demande du cadastre.



## Création de modèles de contrats de location pour répondre aux demandes d'installations de rucher en territoires AFP.

- Travail en partenariat avec l'ADA AURA et la FDSEA (Marie Fauchoux).

Création de 3 modèles de contrat de location :

- **Bail à ferme :**

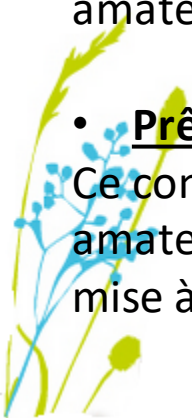
Ce contrat dépend du statut du fermage (code rural), il n'est possible que pour les apiculteurs professionnels.

- **Contrat de louage de chose :**

Ce contrat dépend du code civil il est possible pour les apiculteurs professionnels ou amateurs.

- **Prêt d'usage à titre gratuit :**

Ce contrat dépend du code civil il est possible pour les apiculteurs professionnels ou amateurs. Contrairement au contrat précédent, le bien faisant l'objet du contrat est mise à disposition gratuitement.



#### 1. Surface mise à disposition

Une surface d'environ 500 à 1000 m<sup>2</sup> est suffisante (hors desserte).

En plus du listing nécessité de localiser sur un plan :

- la surface en question ainsi
- la ou les dessertes mobilisables par l'apiculteur (attention certains apiculteurs professionnels utilisent des véhicules type poids lourds pour déplacer leurs ruches).

Ne pas accoler surface pour rucher et surface de pâturage laisser au moins 5 à 10 m pour éviter les risques de piqûres .

Idéalement cette surface devrait être :

- exposée sud ou est
- à l'abri des vents dominants
- sans humidité au niveau du sol (préférer les zones sèches aux marais)
- plutôt ouverte et ensoleillée

Un accès carrossable est également essentiel pour être viable.



### 2. Méthode de calcul du loyer

En Savoie absence de barème officiel pour définir un montant de location d'emplacement de rucher.

Il sera donc nécessaire de procéder « à l'amiable ».

Toutefois il est possible de tenir compte :

- de la surface attribuée et de ces équipements associés (accès, bâtiments...)
  - > Attention si barème des fermages agricoles (arrêté préfectoral), le montant de location sera généralement très faible.
  - > En moyenne un emplacement pour ruche représente un loyer compris entre 40 à 100 € /an
- du nombre de ruches mise en place sur le bien loué. (environ 3 € par ruche/an). Cette seconde méthode apparait sans doute plus appropriée au vu des usages.

### 3. Indication sur le nombre ruches

Sur un même emplacement, un nombre d'environ 40 ruches apparait comme un maximum. Ce nombre peut être réduit en fonction :

- de la quantité de la ressource nectarifère mobilisable par les abeilles (environ 3 km à vol d'oiseau autour du rucher)
- de la présence d'autres ruchers à proximité





Travail en cours par la SEA en collaboration avec la DDT

Voir fichier excel

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=3f220033-207d-4d66-a1aa-613c96984dc6>

Lien à mettre sur lettre et à envoyer par mail



## 5. Assemblée Générale

**Lieu** : central autour d'Albertville – Syndicat Défense Beaufort ou aggro

**Date** : première quinzaine de juin 15-16 juin ou 30 juin.

**Thématique** : Parler d'un sujet plus proche de l'agriculture et des troupeaux.  
Les troupeaux d'Intérêt Collectif

Statut, intérêt, limites, (Carole Plancq TIC Saint Léger, Delphine Oggeri chèvres Rove)

Expérience Celliers, éleveurs transhumants.



Merci pour votre attention

